III.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

(9 décembre 1933).

Président : M. A. Ernout.

Membres présents. — Les mêmes qu'à la séance précédente.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. A. Ernout, président, rend hommage à la mémoire de notre ancien président, Émile Chatelain, récemment décédé :

« Avant d'ouvrir notre assemblée générale, je me dois d'exprimer en votre nom la douleur que nous a causée la mort de M. Émile Chatelain. Les jeunes membres de la Société des Études latines ne peuvent avoir de lui qu'une image incomplète : ils ne l'ont vu que sous la forme d'un aimable vieillard, d'une modestie qui allait jusqu'à la timidité, qui présidait à nos débats avec une indulgence discrète et souriante. Pour ceux de ma génération, qui l'ont connu dans la pleine vigueur de son âge, qui l'ont suivi dans son enseignement, ils en garderont un souvenir plus riche et plus profond. Disciple et parent de Jules Quicherat, il avait acquis de ce maître une connaissance incomparable du vocabulaire et de la grammaire, et surtout une science de la métrique qu'il devait utiliser pendant toute sa vie avec un rare bonheur. Il tournait le vers latin avec une virtuosité aujourd'hui perdue — et cette seule constatation suffit à mesurer la distance qui sépare sa génération de la nôtre. Les « anciens » de l'École des Hautes-Études ont encore de ces petites plaquettes où, à propos d'un événement de la vie universitaire, Émile Chatelain avait improvisé une odelette ou une épigramme, dans une langue toute nourrie de la sève des poètes latins. Et, à ces qualités d'humaniste, il joignait la connaissance parfaite d'une discipline exacte, la paléographie. Tout jeune encore, il parcourut l'Europe pour rassembler les matériaux de sa *Paléographie des classiques latins*, ouvrage dont l'utilité n'a pas cessé d'être reconnue de tous les philologues, et qui n'a été ni remplacé, ni égalé. Puis ce furent ses contributions à l'étude des notes tironiennes, où il aborda avec maîtrise le problème de la tachygraphie antique; ses recherches sur l'écriture onciale, dont il montra l'importance historique, qu'on mésestimait avant lui. Quelle était sa maîtrise en cet art, il le prouva récemment encore, quand il démontra de manière irréfutable l'inauthenticité d'un fragment de Plaute qu'une grande Académie d'un pays voisin avait complaisamment accueilli.

« J'aime me le rappeler soit dans son cabinet de l'École des Hautes-Études, soit dans une salle de la Bibliothèque, occupé à dresser le cata-

logue des incunables, ou à publier le cartulaire de l'Université de Paris. C'est là qu'il était dans son élément, c'est là qu'il fallait l'écouter, tirant de sa mémoire infatigable tant d'anecdotes pittoresques ou malicieuses — mais jamais méchantes — sur ce monde universitaire qu'il connaissait si bien et qu'il aimait tant obliger. Car ses qualités de cœur égalaient ses qualités d'esprit. Il se plaisait à rendre service, avec un désintéressement rare, sans jamais rien demander en retour. Surtout il accueillait les jeunes avec une sympathie qui les mettait en confiance. Pour moi, dont il a guidé les débuts avec une affection qui jamais ne s'est démentie, je l'ai vu partir avec douleur, et j'en garderai toujours un souvenir attendri. »

Présentation des comptes.

M. Marouzeau présente avec les explications utiles les comptes établis par la Trésorière et approuvés par la Commission des comptes :

Recettes :

Report d'exercice	132 fr.	89
Cotisations annuelles	18,917	»»
Vente de la Revue et abonnements	8,300	40
Vente de la Collection d'études latines	4,205	50
Subvention de la Caisse des recherches scientifiques	6,000	»»
Intérêt des dépôts	262	83
Total	37,818 fr.	62

Dépenses :

Papeterie, dactylographie, frais de bureau	400 fr.	15
Poste, recouvrements, circulaires	773	05
Frais de banque, compte postal, enregistrement	66	25
Cotisations et souscriptions	126	50
Impression de la Revue (fasc. II de 1932, complément)	7,723	90
— — (fasc. I de 1933)	11,647	60
— — (fasc. II de 1933, provision)	3,500	»»
Tirages à part	1,196	70
Frais de l'éditeur	335	»»
Indemnité de rédaction	1,500	»»
Indemnité de secrétariat	2,000	»»
Indemnité et frais de trésorerie	1,200	»»
Rétribution de collaborateurs	2,794	31
Droits d'auteurs	3,209	»»
Gratifications et frais de séances	516	50
Fête du décennaire	700	»»
Total	37,688 fr.	96

Avoir :

Société générale.	81 fr. 84
Compte de chèques postaux	17 92
Caisse de la trésorière	29 90
Total	129 fr. 66

Montant égal : 37,818 fr. 62 — 37,688 fr. 96 = 129 fr. 66.

La Trésorière : Jeanne Wuilleumier.

La Commission des comptes, après examen des livres et pièces comptables, approuve les comptes ci-dessus :

R. Durand, J. Bayet, Ch. Samaran.

Rapport de l'administrateur.

Les comptes de l'exercice témoignent de l'effort que notre Société vient d'accomplir en cette dixième année de son existence et du succès qui en est le couronnement.

Privés de la subvention des Sociétés scientifiques, nous avions pris, lors de la dernière Assemblée, des mesures énergiques : relèvement de la cotisation, réduction de l'indemnité de secrétariat et des honoraires de collaboration, révision des devis d'impression en collaboration avec l'imprimeur.

Mais il faut bien dire que même ces mesures auraient été insuffisantes si, d'une part, nous n'avions enregistré une augmentation de notre chiffre de vente, due sans conteste à la valeur scientifique de nos publications, si, d'autre part, le zèle extraordinairement actif de notre Trésorière ne nous avait assuré une rentrée exceptionnelle de cotisations.

Grâce aux mesures prises, l'équilibre de notre budget se trouve maintenu.

Mais il faut souligner que l'étroitesse de nos ressources est une gêne pour notre activité scientifique. En particulier, la Société a été incapable cette année de faire les frais de sa Collection d'études. Plusieurs volumes sont prêts à être publiés; ils ne pourront l'être qu'avec l'aide financière de leurs auteurs.

Le renom de notre Société ne fait que croître : l'Administrateur a reçu au cours de l'année, en particulier à l'occasion de voyages à l'étranger, des témoignages de l'estime en laquelle on la tient. Plusieurs de ses membres ont été appelés en divers pays : elle a été représentée par son président et son administrateur au Congrès des linguistes de Rome, par M. J. Carcopino au Congrès d'études marocaines de Fez et Volubilis; M. Marouzeau a été invité par les Universités de Copenhague, Lund et Stockholm; M. Ch. Picard a été chargé de mission en Syrie. Nous avons reçu à nos séances plusieurs savants étrangers : les professeurs E. K. Rand, de Harvard; P. Faider, de Gand; S. Lambrino, de Bucarest. Le

Groupe romand, sous la présidence de M. Oltramare, constitue en Suisse un centre d'activité dont le rôle est éloquemment attesté par les comptes-rendus et articles publiés dans notre Revue. La participation à nos travaux des membres provinciaux est de plus en plus active ; nous avons eu le plaisir d'entendre aux séances de cette année MM. Durry, de Caen; Palanque, de Montpellier; Gagé, de Strasbourg; Loyen, d'Orléans.

Parallèlement à son activité scientifique, la Société a étudié et déjà fait aboutir en partie divers projets d'ordre pratique : sous l'inspiration de M. Albertini et avec le concours de nos confrères archéologues, organisation d'un service d'antiquités pour la France; sur l'initiative de professeurs de la Faculté de droit et de la Faculté des lettres, essai d'une collaboration philologico-juridique.

Enfin la commémoration au mois de mars de notre dixième anniversaire de fondation a été pour la Société l'occasion de prendre conscience à la fois de l'œuvre réalisée par elle et des tâches qu'elle doit se proposer pour l'avenir.

L'Administrateur : J. Marouzeau.

— L'Assemblée approuve à l'unanimité les comptes de la Trésorière et le Rapport de l'Administrateur.

Élections.

Le Président devant, d'après la modification apportée l'année dernière aux statuts, être renouvelé chaque année, il y a lieu de remplacer pour l'année 1934 M. Ernout, dont la présidence énergique et vigilante a marqué heureusement l'année du plus grand développement de notre Société.

M. R. Durand a demandé instamment de faire place à un nouvel élu pour assurer un roulement dans la Commission des comptes.

La Trésorière désignée par la dernière élection, M^lle^ P. Laurent, devenue en cours d'année par son mariage M^me^ Schwob, a dû renoncer à ses fonctions et a été remplacée provisoirement par M^lle^ Jeanne Wuilleumier, dont le zèle et la compétence se sont révélés incomparables. Nos vœux, avec notre gratitude, sont offerts à M^me^ Schwob, qui doit partir pour l'Indo-Chine, où elle se propose de servir les intérêts de notre Société, comme le fait à Madrid notre précédente Trésorière, M^me^ Roosenburg-De Nolva.

L'Assemblée procède aux remplacements devenus ainsi nécessaires et, par un vote unanime, elle constitue ainsi le Bureau pour l'année 1934 :

Président : M. D. Barbelenet;

Vice-présidents : MM. E. Albertini et J. Bayet;

Administrateur : M. J. Marouzeau;

Trésorière : M^lle^ J. Wuilleumier;

Commissaires aux comptes : MM. Ch. Samaran, Ch. Picard, H. Yvon.